



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-20387>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **26-20387**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Régie Ligne d'Azur (06)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 79403021300019

Ville : Nice

Code postal : 06100

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 06

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 26028

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marchés publics

Adresse mail du contact : marches@lignesdazur.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 0492154851

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** CF : Règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** CF : Règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** CF : Règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 24/03/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Aménageur de véhicules

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE ET INSTALLATION D'AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS POUR VÉHICULES DE SERVICE

Code CPV principal - Descripteur principal : 34100000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent marché porte sur l'installation et la modification d'aménagements intérieurs et d'équipements extérieurs sur des véhicules utilitaires et éventuellement sur des véhicules particuliers pour les besoins de la Régie Lignes d'Azur.

Lieu principal d'exécution du marché : Alpes-Maritimes

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est un accord-cadre mono-attributaire, exécuté à la fois par l'émission de bons de commande et par la conclusion de marchés subséquents, passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-4 et suivants, R.2162-1 à R.2162-14 du Code de la commande publique. Le présent marché est conclu pour une période initiale de 2 (deux) ans à compter de la date de réception de la notification. Il pourra faire l'objet d'1 (une) reconduction tacite sans que la durée totale n'excède 4 (quatre) ans. En cas de non-reconduction, le titulaire du marché sera informé 4 (quatre) mois avant l'échéance du marché. Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du marché conformément aux dispositions de l'article R 2112- 4 du Code de la Commande Publique. Pas de montant minimum. Montant maximum : 200 000 € par période soit un total max de 400 000 € HT sur la durée totale du marché. Forme des prix : révisable dans les conditions du CCAP. Mode de règlement : virement bancaire Délai global de paiement : 30 jours Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêts de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour du calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points. Le comptable assignataire est l'agent comptable de la régie Ligne d'Azur.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2026